



MAIRIE DE VAUX-DEVANT-DAMLOUP

Email : mairiedevauxdevantdamloup@wibox.fr

Mairie : 03.29.88.30.84

Maire : 07.81.62.15.81

22 bis Allée des Tilleuls

55400 VAUX-DEVANT-DAMLOUP

Compte rendu du Conseil municipal du 15 décembre 2015

Présents : tous les conseillers

❖ Renouvellement convention avec le SDIS - Capture et transport des animaux :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention signée précédemment avec le S.D.I.S pour la capture et le transport des animaux présentant un risque pour autrui arrive à échéance. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler cette convention.

❖ Dématérialisation :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la sous-préfecture demande que les délibérations soient dématérialisées via ACTES (Aide au contrôle de légalité dématérialisé). Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise le Maire à signer la convention de dématérialisation.

❖ Dissolution du CCAS :

En application de l'article L.123-4 du code de l'action et des familles, le centre communal d'action sociale (CCAS) est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants. Il peut être ainsi dissous par délibération du Conseil Municipal dans les communes de moins de 1 500 habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de dissoudre le CCAS. Le Conseil exercera directement cette compétence.

❖ Renouvellement du contrat de Monsieur GRYMOPON René :

Le contrat de travail de Monsieur GRYMOPON René arrive à échéance. Ce contrat a pour objet la réalisation de petits travaux (relève des compteurs d'eau, taille des haies etc...). Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, donne son accord pour le renouvellement de ce contrat.

❖ **Contrat de travail de Madame GOAVERTS Sylvie :**

Le contrat de travail (CDD) de Madame GOAVERTS Sylvie arrive à échéance. Ce contrat a pour objet l'entretien des locaux communaux (1 heure par semaine). Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement de ce contrat en CDI.

❖ **Cadeaux de fin d'année :**

Monsieur le Maire propose la reconduction du cadeau de fin d'année aux personnes de 60 ans et plus résidant dans la commune. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'offrir une bouteille de champagne aux 20 personnes concernées.

❖ **Approbation du rapport sur l'eau :**

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité de service de l'eau.

❖ **Installation d'un volet roulant dans le logement communal :**

Le moteur du volet roulant du logement communal étant défectueux, les entreprises qui se sont rendues sur place ont estimé le coût des réparations. Le prix de cette réparation étant très élevé, Monsieur le Maire propose l'installation d'un volet roulant neuf pour le garage du logement communal.

Plusieurs devis ont été présentés, le moins-disant a été retenu.

❖ **Questions diverses :**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander des devis pour la tonte et la taille des tilleuls dans le village.

❖ **Agenda :**

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 15 janvier à 19h00. L'ensemble des habitants du village y est convié.

Le Maire,
Armand FALQUE